

Q&R DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE CONCEPTION GRAPHIQUE ET D'IMPRESSION

2022A026

Questions	Réponses
<p>1. Est-il possible d'avoir les informations sur les quantités pour chaque support, le nombre de pages et les formats ?</p>	<p>L'objectif de cet appel d'offres est de mettre en place un pool de prestataires de services pour répondre aux besoins futurs du Conseil de l'Europe (CdE) en termes de produits de visibilité mentionnés dans l'appel. Il s'agit d'un accord-cadre, qui définit seulement le type des biens ou services pour lesquels le CdE doit consulter les fournisseurs sélectionnés, lorsqu'il a besoin d'acheter un tel bien/service.</p> <p>A ce stade, il n'est pas nécessaire de définir au préalable tous les éléments (format, type, nombre de pages, unités ...) de travail que le Conseil de l'Europe peut souhaiter acheter. Ainsi le but est de présélectionner les prestataires de services qui bénéficieront du principe d'exclusivité avec le Conseil de l'Europe dans ce domaine. Une fois l'accord-cadre conclu, et chaque fois qu'un besoin de services/biens pertinents se fait sentir, le CdE organise une mise en concurrence ("call-off") dans lequel chacun des prestataires retenus propose un prix pour les services recherchés par le CdE.</p> <p>Cela signifie que le CdE ne peut pas préciser plus en détails sur le nombre et le type de produits à ce stade. Toutefois, à titre d'exemple, nous pouvons vous informer plus sur nos produits de visibilité déjà réalisés. Veuillez consulter des exemples d'études, de dépliants, etc. : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, d'autres sont disponibles sur notre site web : www.coe.int/fr/web/tunis/accueil</p> <p>À ce stade, veuillez-vous assurer que vous fournissez tous les documents nécessaires demandés dans la section F du dossier d'appel d'offres et que vous fournissez des informations et des exemples de travaux pour répondre aux critères d'évaluation fournis dans la section E, notamment les trois critères d'adjudication :</p>

	<p><u>Critère 1</u> : La qualité des services offerts dans le cadre de prestations de services similaires (sur les 2 dernières années) (50 %), y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gamme des différents services offerts ; • La qualité de la conception et de l'impression ; • La qualité des services après-vente. <p><u>Critère 2</u> : La capacité à fournir l'ensemble des services demandés (30%), y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérience dans la conception/impression sur tous types de supports demandés. • Mise en œuvre de contrôles de qualité. <p><u>Critère 3</u> : Capacité de conseil et d'appui aux équipes projets dans la réalisation des impressions (20 %), y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'années d'expérience du soumissionnaire ; • La capacité du soumissionnaire à communiquer et travailler en langue française.
<p>2. Il est demandé, au niveau de la section F, d'inclure un exemple (d'échantillon) suivant du travail : une publication imprimée, un dépliant (une brochure) (par ex. A4, A5, 1/3 A4).</p> <p>Devrons-nous nous contenter d'exemplaire électronique des fichiers en question, ou bien déposer des exemplaires réels et imprimés par un autre moyen ?</p>	<p>Le Conseil de l'Europe prend également en compte les versions papiers « hard copy » d'échantillons de travail. Veuillez noter que ceci n'est pas une obligation de l'appel, les copies électroniques sont suffisantes pour que l'offre soit recevable.</p> <p>Si vous souhaitez inclure des copies papiers « hard copy » de votre travail, veuillez les envoyer ou les faire livrer au Bureau du Conseil de l'Europe à Tunis (et bien indiquer l'offre en question) :</p> <p>Centre d'Affaires Lake Forum - 6ème étage (B61), 5 Avenue de la Feuille d'Erable, 1053 LAC II Tunis, Tunisie</p> <p>(tel. +216 (71) 134 420)</p>